***Proposition de courrier : recueil non exhaustif des questions à poser à l’IEN pour anticiper un certain nombre de difficultés***

Ecole …….

A l’attention de Madame l’inspectrice / Monsieur l’inspecteur

de l’Education Nationale de la circonscription ….

Madame l’inspectrice / monsieur l’Inspecteur,

La mise en place du protocole sanitaire pour la réouverture de l’école pose certaines difficultés au regard de la configuration de nos locaux et des moyens nécessaires à l’horizon de cette réouverture.

*Masques, gel, savon*

Selon quelles modalités prendront nous possessions des masques fournis par la DSDEN ?

Selon quelles modalités ces masques seront renouvelés ?

L’absence de produits sanitaires (gel, savon) entraine-t-elle la fermeture de l’école en attente de fournitures des produits ?

Le protocole prévoit une formation des enseignants au geste barrière dans le cadre professionnel. Pouvez m’indiquer selon quelles modalités cette formation sera mise en place ? La non tenue de cette formation est-elle un motif de report de l’ouverture ?

*Locaux*

Notre école possède … points d’eau. Au regard du protocole, nous disposerons de … points utilisables lors de la réouverture. Je sollicite auprès de la mairie l’installation de … distributeurs.

L’absence de points d’eau ou de distributeurs en nombre suffisant est-il un motif de report de l’ouverture.

Nos couloirs nécessitent la mise en place de signalétique pour la circulation des élèves. J’ai sollicité la mairie pour la mise en place de cette signalétique. J’attire votre attention sur le fait qu’en l’absence de marquage et aménagement, le respect des règles de circulation s’en trouvera compliqué.

Le protocole prévoit un bio-nettoyage des locaux quotidien. Je sollicite votre éclairage pour la mise en place d’un dispositif permettant de certifier quotidiennement que le nettoyage de locaux a été réalisé en respect du protocole. L’absence de nettoyage constitue-t-il un motif de fermeture de l’école en attente d’une remise aux normes sanitaires ?

*Horaires de l’école*

Selon les protocoles, des aménagements d’horaires d’entrée et de sortie peuvent être nécessaires. Dois-je présenter, en conseil d’école, un avenant au règlement de l’école pour modifier les horaires de l’école ?

Accueil des élèves

Quels critères sont retenus pour la constitution des groupes ?

En cas d’absence des enfants bénéficiant d’une AESH, quelles consignes doivent être données à cette dernière ?

Fait à …. , le ….